



CAPL n°2 - Contrôleur Recours en révision de l'évaluation Compte-rendu

Rennes, le 28 janvier 2021

Déclaration liminaire des élus CGT

Monsieur le Président,

La crise sanitaire a mis en évidence les failles de notre système socio-économique et signe la faillite des stratégies néolibérales.

Mais elle a confirmé le rôle majeur et incontournable des agents de la Fonction Publique qui ont assuré la continuité des missions de service public. Ces missions sont indispensables pour la population, pour la société, crise sanitaire ou pas, et doivent rester dans la sphère publique afin d'assurer équité, probité et impartialité.

Qu'à cela ne tienne! Le gouvernement poursuit son démantèlement des services publics et la DGFIP devient sa cible privilégiée. La Direction Générale a repris les restructurations de plus belle : industrialisation des tâches, services de pleine compétence fragilisés ou supprimés, remises en cause de principes républicains tels que la séparation ordonnateur-comptable ou le contrôle fiscal... Des fermetures supplémentaires de centaines de structures sont engagées (**plus de 300 trésoreries et plus de 80 SIP par exemple en début 2021**).

La DGFIP assure des missions d'accueil, d'assiette, de gestion, de contrôle et d'évaluation, de recouvrement et de paiements. Elles sont toutes d'utilité publique. Elles nécessitent donc des moyens publics à la hauteur pour leur réalisation dans de bonnes conditions de travail.

Cependant dans la plupart des services, au mieux, seul l'urgent est traité au détriment de certains travaux essentiels à l'intérêt général. Aujourd'hui, la liste des missions abandonnées, transférées ou externalisées ne cesse de s'allonger et c'est la qualité du service rendu à l'utilisateur et la réalisation pleine et entière de nos missions qui sont remises en cause.

Notre administration doit être au cœur d'un service public de qualité qui garantisse l'égalité de traitement des citoyens, et tout particulièrement pour les populations les plus précaires et les plus fragiles, partout sur le territoire national.

Dans le département d'Ille-et-Vilaine plus de 400 emplois ont été supprimés en 10 ans aux Finances publiques, soit plus de 20% de l'effectif. Cette année, 32 emplois sont encore détruits.

Milieu urbain et milieu rural sont impactés par ces restructurations, qui aboutiront au 1er janvier 2023 à la disparition des 15 dernières trésoreries du département pouvant accueillir du public !

Nous devons donc nous mobiliser pour arrêter cette spirale infernale. C'est pourquoi la CGT Finances Publiques appelle à une journée de grève et de manifestations le 4 février 2021.

Concernant la CAPL du jour, 1 agent a souhaité introduire un recours.

La CGT demande à nouveau la suppression du recours hiérarchique qui alourdit le processus d'appel et décourage un certain nombre de collègues qui n'ont pas eu satisfaction.

La CGT votera pour la proposition lorsque la demande de l'agent sera satisfaite.

Compte-rendu de la CAPL

1 demande de révision de l'évaluation a été examinée lors de cette CAPL.

3 recours hiérarchiques ont été déposés en amont dont 1 a obtenu une satisfaction totale et 2 un rejet partiel.

Le dossier soumis à la CAPL était défendu par la CGT.

Cet agent a obtenu partiellement satisfaction.

Les élus ont voté contre la parité administrative (à l'exception d'une mention insérée dans l'appréciation générale), celle-ci n'ayant pas accédé à l'intégralité de la demande du collègue.